

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : DOMAINE
ET PATRIMOINE

Sous matière :
ALIENATIONS

**OBJET : CESSION
DES
PARCELLES
AT N° 175 ET
YW N° 216 AU
PROFIT DE LA
SARL GUY
SPANGHERO
PROMOTION**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE
33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION
CONSEIL EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

AFFICHAGE EN DATE
DU : 01 OCTOBRE
2024

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 10 OCT. 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-227
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
COMMUNE DE CASTELNAUDARY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du lundi 7 octobre 2024

Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL, Jean-
François VERONIN-MASSET, Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI,
Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE,
Sabine CHABERT, Michel RATABOUIL, Chantal BARTHES, Javier
DE LA CASA, Préscillia GRANIER, Audrey GAIANI, Zohra KUFEL,
Christian WINTERHALTER, IMEDJADJ Nadia,

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :

Bernard GRIMAUD donne pouvoir à Nicole CATHALA -
LEGUEVAQUES,
Régine SURRE donne pouvoir à Jacqueline RATABOUIL,
Nicolas ASENSIO-VERGNES donne pouvoir à Evelyne GUILHEM,
Agnès SOULIER donne pouvoir à François DEMANGEOT,
Bruno PERLES donne pouvoir à Philippe GREFFIER,
Delphine SANTINI donne pouvoir à Hélène GIRAL,

Absents : Karole CAFFIER, Thierry ROSSICH, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD,

Secrétaire : Audrey GAIANI,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SARL GUY SPANGHERO
PROMOTION s'est portée acquéreur des parcelles cadastrées section AT n° 175 et YW n°
216 situées « chemin d'En Tourre » dans le cadre de l'aménagement d'un projet de
lotissement sur les parcelles mitoyennes.

Il précise que l'emprise concernée, d'une contenance de 861 m², constitue un chemin de terre
sans utilité particulière pour la Commune, reliant le chemin d'en Tourre à la rue Alfred Sauvy.

Ces parcelles cadastrées relevant du domaine privé de la Commune ont été estimées par le
service France Domaine, à 1 Euro le m², suivant avis N° 2024-11076-61443 du 17 septembre
2024.

Monsieur le Maire sollicite donc du Conseil Municipal l'autorisation de procéder à la vente des parcelles énumérées ci-dessus, au profit de la SARL GUY SPANGHERO PROMOTION, au prix de 861.00 Euros net.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE la vente des parcelles cadastrées section AT n° 175 et YW n° 216 situées « chemin d'En Tourre », telles que matérialisées sur le plan annexé à la présente, au prix de 861.00 Euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente devant notaire, dès que la SARL GUY SPANGHERO PROMOTION aura acquis les parcelles constituant le futur lotissement.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 07 octobre 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le **10 OCT. 2024**
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le : **09 OCT. 2024**
Par publication le : **10 OCT. 2024**
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le **10 OCT. 2024**



ID : 011-211100763-20241007-DB2024227-DE